

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	9
Nombre de suffrages exprimés :	12

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2017

L'an deux mil dix-sept, le huit juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Le Langon, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain BIENVENU, Maire.

**Date de convocation** : 1<sup>er</sup> juin 2017

**Présents** : BIENVENU Alain, SANFAUTE Odile, VERDON Gérard, BRISSON Jean-Pierre, AIME Anne, DAUBORD-AUROUSSEAU Laurence, ROY Thierry, THOMAS Martine et GUILLON Richard

**Absents** : TICHET Charles, PICORON Laurence et CHAUDREL Maurice

**Pouvoirs** : CHARBONNEAU Katlyne à ROY Thierry  
LAGACHE Éric à BRISSON Jean-Pierre  
PINEAU Dominique à GUILLON Richard

**Secrétaire de séance** : ROY Thierry

-----  
*Approbation par l'ensemble des membres du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 18 mai 2017.*

### **OBJET 290 – TRAVAUX DE VOIRIE SUR ROUTES DE MARAIS : DEMANDE DE SUBVENTION**

Vu le projet de travaux de voirie 2017 consistant en des travaux d'empierrement et revêtement bicouches Chemin de la Richardière, Chemin de Touvent et Chemin du Champ de Cailles ;

Considérant que le Chemin de la Richardière et le Chemin de Touvent sont des routes de marais ;

Considérant que le montant total des travaux de voirie 2017 est estimé à 45 863,00 € suivant le détail ci-après :

**Routes de Marais :**

- |                            |                |
|----------------------------|----------------|
| • Chemin de la Richardière | 9 728,00 € HT  |
| • Chemin de Touvent        | 27 035,00 € HT |

<b>Sous-total</b>	<b>36 763,00 € HT</b>
-------------------	-----------------------

**Route de Plaine :**

- |                              |               |
|------------------------------|---------------|
| • Chemin du Champ de Cailles | 9 100,00 € HT |
|------------------------------|---------------|

<b>Total Général</b>	<b>45 863,00 € HT</b>
----------------------	-----------------------

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- ✚ Sollicite l'aide de Monsieur le Président du Conseil Départemental au titre de travaux sur routes de marais à hauteur de 20% du montant des travaux du Chemin de la Richardière et du Chemin de Touvent
- ✚ Valide le plan de financement suivant :

### Dépenses

• Montant des travaux sur routes de Marais	36 763,00 € HT
• Montant des travaux sur autre Route	9 100,00 € HT
	-----
	45 863,00 € HT

### Recettes

• Conseil Départemental au titre des routes de marais	7 352,60 €
• Fonds de concours intercommunal	20 000,00 €
• Autofinancement	18 510,40 €
	-----
	45 863,00 €

La séance est levée à 20h52